

Demande de subvention à la Région Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur

Accompagnement de sites touristiques exemplaires sur le volet Biodiversité (« calcul de la capacité de charge ») dans le cadre de la démarche régionale « Sites Exemplaires »

Contexte

La Région Sud travaille depuis plusieurs années sur le sujet de l'écotourisme et sur la gestion des flux touristiques notamment en milieux naturels.

Ce travail s'est notamment concrétisé par la signature d'un contrat pluriannuel de filière écotourisme en 2019, dont l'ARBE a été cosignataire. Dans ce cadre l'ARBE a notamment été chargée de faire le lien avec l'ensemble des membres du réseau régional des espaces naturels protégés (RREN) et de bénéficier de leurs expertises, en cohérence avec l'interparc naturels régionaux et le représentant des parcs nationaux. L'ARBE a notamment travaillé sur la thématique de la gestion des flux touristiques, et participé aux actions de communication portées par la Région et le CRT, plus particulièrement la campagne annuelle conduite depuis 2021, et aux différents temps de valorisation du travail réalisé dans le cadre de ce contrat.

Depuis 2021, l'ARBE a mené les travaux suivants :

- **Analyse des pratiques de gestion des flux touristiques des gestionnaires des espaces naturels protégés de Provence Alpes Côte d'Azur** - Stage de 6 mois en 2021 dans le cadre du RREN - le rapport rapport d'étude juin 2020 – janvier 2021 "Gestion des flux touristiques dans les espaces naturels protégés" est disponible sur demande auprès de l'ARBE, reste en diffusion restreinte aux acteurs et partenaires de la Région et a déjà été diffusé dans ce cadre.
- **Organisation de l'Université du RREN** sur 2 jours en novembre 2021 sur la **gestion de la fréquentation dans les espaces naturels protégés** et a réuni l'ensemble des gestionnaires d'espaces naturels protégés pour accroître leurs connaissances sur ce sujet à travers les interventions de spécialistes en matière d'écologie, de droit ou encore de sociologie et de partager les outils et pratiques sur la réglementation, l'aménagement des sites, la sensibilisation des visiteurs.
- Réalisation d'une « **plateforme ressources collaborative sur la gestion de la fréquentation en espaces naturels protégés** » en 2023 dans le cadre du projet de coopération avec le Costa Rica : **Duodiversité**. Cette plateforme, hébergée sur l'outil OSMOSE est disponible en Espagnol et en Français pour les gestionnaires d'espaces naturels protégés de la région et du Costa Rica. Elle contient :

- Une bibliographie conséquente permettant de référencer les études et parutions existantes sur le sujet en région, en France et en Amérique Latine
- Un premier benchmark des outils et pratiques disponibles pour aider à la mise en place d'actions de gestion de la fréquentation en milieu naturel, dont certains intègrent des propositions sur le calcul de la capacité de charge d'un site, en région, en France et en Amérique Latine
- Une mise à jour des leviers mobilisables pour la gestion de cette fréquentation
- Les expérimentations et pratiques réalisées ou en projet, à travers la mise à disposition d'une vingtaine de fiches « retours d'expériences »

À la suite de ces travaux, des démarches sont en cours :

- Réflexion sur le dépôt d'un projet européen sur le sujet faisant écho aux besoins identifiés par les membres du RREN dans le cadre de l'Université. L'objectif étant de déposer un dossier pour l'année 2024.
- Participation à la démarche SITEX coordonnée par la Région sud
- Dans le prolongement des besoins identifiés lors de l'Université du RREN, en lien avec les démarches en cours en région, mise en œuvre d'une démarche expérimentale pour le calcul de la capacité de charge intégrant les impacts en termes socio-économiques (appui sur la méthodologie développée sur le Parc National de Port Cros) et en termes de biodiversité. A cette fin, l'ARBE développe un partenariat avec l'IUAR (Emeline HATT) et l'IMBE (Thierry TATONI) afin de mobiliser un groupe d'étudiants qui conduiraient cette démarche sur un site expérimental présent sur le territoire d'un espace naturel protégé de la région et dont le choix est en cours (proposition en cours d'étude : PNR des Baronnies provençales).

Les **parcs naturels régionaux** ont également mené des démarches, expérimentations et travaux, pour certaines encore en cours, en lien avec le réseau des PNRs, sur les sujets suivants :

- De **partages d'expériences entre parcs naturels régionaux**
- **Participation au groupe projet SITEX** coordonné par la Région sud
- Le PNR Verdon a notamment initié un travail collaboratif sur la gestion de la fréquentation et le calcul de la capacité de charge dans un **travail multi- partenarial dans le cadre de la Stratégie Espaces Valléens** (39 territoires/1 fiche action PNR/Région/Espaces Valléens); pour les PNR des Alpes du Nord, le chef de file est le PNR de Chartreuse et pour les PNR des Alpes du Sud, le chef de file est le PNR du Verdon

Proposition d'accompagnement de sites exemplaires sur le volet Biodiversité (calcul de la capacité de charge) par l'ARBE en lien avec le réseau interparcs

Le contrat de filière s'est achevé en 2022. La Région Sud souhaite aujourd'hui repositionner son action sur l'accompagnement de sites exemplaires à la mise en tourisme durable, notamment par une gestion vertueuse des flux touristiques en termes d'impacts socio-économiques et environnementaux. Pour se faire, elle souhaite s'appuyer sur un groupe de travail permettant de réunir les différentes expertises, composé de nombreux partenaires dont le CRT, l'interparcs et l'ARBE.

Pour le volet impact de la fréquentation touristique sur la biodiversité, la Région souhaite donc s'appuyer sur ses 2 partenaires privilégiés que sont l'ARBE et l'interparcs. Il s'agira notamment d'outiller les sites exemplaires avec une méthode adaptée de calcul d'une capacité de charge acceptable pour le territoire au sens socio-économique et environnemental.

Plusieurs réunions ont permis d'affiner l'accompagnement à mener :

- Premier semestre 2023 (29/03 -01/06-20/06) : Différentes réunions dans le cadre de la mise en place de l'AAP Sites exemplaires
- 10/07/2023 - Réunion entre la Région, l'interparcs et l'ARBE

Pour mener ce travail d'accompagnement, il semble donc intéressant que l'ARBE, ayant développé une expérience sur le sujet et travaillant avec l'ensemble des espaces naturels de la région via l'animation du réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels puisse assurer l'accompagnement. Le travail sera mené en lien étroit avec l'interparcs pour mutualiser les travaux.

Cet accompagnement consiste à travailler plus particulièrement sur la capacité de charge des sites naturels exemplaires en matière **de fréquentation touristique au regard de la préservation de la biodiversité, en lien avec les impacts sociaux et économiques**. Ce travail pourra venir enrichir l'existant et préfigurer les travaux qui pourraient être menés dans le cadre d'un projet européen pour mettre à disposition de l'ensemble des espaces naturels protégés, une méthodologie contextualisée de calcul de la capacité de charge d'un site permettant de préserver les équilibres fragiles de préservation de la biodiversité, de développement économique et de bien-être social.

Le sujet étant complexe, la volonté est de rester opérationnel en proposant un accompagnement par l'ARBE des sites exemplaires identifiés, au calcul de leur capacité de charge, par l'adaptation de méthodologies déjà identifiées en intégrant le contexte local du site, les données disponibles et les contraintes, et en lien avec les démarches en cours. Pour l'instant, quelques expériences ont vu le jour en région et ailleurs. Il s'agirait donc de multiplier les expérimentations et de les décliner en fonction du contexte de chaque site retenu.

Actions prévues

L'ARBE propose donc d'accompagner, dans le cadre de la démarche « Sites exemplaires » pilotée par la Région, les sites pilotes (5 ou 6) retenus pour déterminer la capacité de charge des sites en fonction de la pression exercée sur la biodiversité et l'équilibre économique et social à préserver.

Il s'agira donc de mobiliser 192 jours mission accompagner 5 à 6 gestionnaires pilotes :

- 150 jours pour l'accompagnement des gestionnaires de sites (25 jours par site en moyenne sachant que certains gestionnaires sont plus avancés que d'autres) :
 - identification des travaux existants
 - choix de la méthode de calcul
 - identification des données existantes
 - Détermination des indicateurs
 - traitement des données existantes
 - croisement avec les données socio-économiques
- 12 jours participation au groupe projet SITEX et reporting du travail réalisé dans le cadre de ce projet
- 10 jours réalisation d'un rapport de mission du travail réalisé sur l'ensemble des sites et par site, voire de fiches retour d'expériences pour chacun des sites
- 20 jours élaboration d'un outil sur le calcul de la capacité de charges à partir des expériences suivies et existantes

Cette mission spécifique, vient en sus du plan d'action 2023 et 2024 de l'ARBE. Elle devra donc faire l'objet d'un financement complémentaire à hauteur de 55 000 euros.

Pour mener à bien cette mission l'ARBE propose de recruter un agent contractuel à temps complet sur 1 an. Ce renfort travaillera en lien avec les chargées de mission du réseau des PNRs et en interne du RREN. Le profil attendu est pluridisciplinaire avec en priorité des compétences en termes d'aménagement, de traitement de données et de modélisation d'outils méthodologiques et en écologie.

Calendrier prévisionnel

Cet accompagnement sera mené en lien avec l'interparcs sur une période de 12 mois à compter de la sélection et la validation des sites exemplaires.

BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES		PRODUITS	
COUTS INTERNES			
Dépenses de personnels - Chargé de mission (192 j soit 1 ETP sur 1 an)	60 000 €	ARBE (autofinancement)	15 000 €
Frais de fonctionnement général (location locaux, électricité, téléphone, photocopieurs...)	9 000 €	Région	55 000 €
Total Coûts internes	69 000€		
COUTS EXTERNES			
Frais de mission : Frais de déplacement, location voitures, et petites fournitures	1 000 €		
Total Coûts externes	1 000€		
TOTAL	70 000 €		70 000 €